



Montreuil, le 24 juillet 2017

Monsieur Jean-Marc AMBROSINI  
 Directeur des Ressources Humaines  
 du GPF SNCF  
 2 place aux Etoiles  
 CS70001  
 93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex

Objet : Demande de Concertation Immédiate

Monsieur le Directeur,

Les restructurations s'enchainent et les cheminots, y compris dans l'encadrement, partagent de moins en moins le sens de votre politique.

Sans aucune annonce ni aucun débat, vous êtes en train de vider l'EPIC SNCF, dit « de tête », de son contenu par la réduction drastique de ses effectifs et le transfert de certaines de ses composantes aux EPIC « filles ». L'expérimentation de la filialisation du service par téléphone des APF (le 700 000) est largement contestée par les personnels. La fusion de certaines plaques est également rejetée, comme l'ont prouvé les actions de l'APF de Viroflay par exemple. Vous placez de plus en plus les agents de la SUGE sous la coupe des lubies des conseils régionaux. Les transferts de services de gestion des combustibles, des participations financières, de la direction internationale, et la création de filiales immobilières dans les EPIC filles ressemblent à un dépeçage en règle.

La CGT détecte clairement une menace sur l'avenir de l'EPIC de tête, alors que celui-ci est justement censé représenter le caractère « indissociable et solidaire » du GPF.

Dans le flou des passations de pouvoir consécutives aux élections politiques, la Direction SNCF milite ardemment en faveur de l'ouverture à la concurrence des TER et fait avancer à grand pas la privatisation de la SNCF par morceau.

Le FRET, laboratoire d'essai de votre politique de déconstruction de l'entreprise publique, est à la fois l'exemple de ce que donne la concurrence dans le secteur ferroviaire, la démonstration de l'impasse de la gestion par activité que vous avez poussée à l'extrême, et la confirmation que c'est bien la privatisation que vous préparez.

Les voyants de la production et des finances sont au rouge. Votre fuite en avant dans la casse sociale vous amène désormais à privilégier l'embauche généralisée d'intérimaires. Les infrastructures ont été délaissées au point que, prochainement, seulement 4 triages seraient régénérés, dont seulement 2 en totalité. Votre encadrement supérieur tente maintenant de faire avaler la pilule de la « filialisation » de l'activité à toute la ligne hiérarchique. C'est un échec sur toute la ligne de votre stratégie, dont les cheminots sont les principales victimes.

A l'heure où les débats sont relancés sur le poids du transport dans l'émission des gaz à effet de serre et l'impact nocif de l'hégémonie du mode routier sur l'environnement ou l'accidentologie, l'entreprise publique doit impérativement changer de cap pour se



redonner les moyens d'une progression large et rapide du FRET ferroviaire SNCF. Cela passe par des investissements sur les installations, le retour d'une politique de volumes s'appuyant sur « l'effet réseau », les moyens humains nécessaires et l'intégration de l'activité dans l'ensemble de la production ferroviaire.

Dans les autres domaines, les cheminots ne sont pas plus épargnés.

Vous organisez la concurrence interne dans le transport du quotidien avec votre filiale Transkéo, dont la seule raison d'être est de mettre en œuvre le dumping social au niveau de la conduite des trains comme des missions commerciales.

Vous diminuez les effectifs commerciaux en gare au point que les files d'attente débordent de vos espaces de vente et constituent des conditions d'accueil des usagers qui ne sont pas dignes d'une entreprise publique.

Vous dévalorisez le métier d'ASCT en supprimant les missions liées à la sécurité et en accentuant la logique coercitive vis-à-vis des usagers, ce qui se révèle à la fois inefficace sur la fraude et dangereux pour le personnel.

Vous organisez de véritables plans sociaux au Matériel en fermant les ateliers de maintenance industrielle sous prétexte que la charge de travail est en baisse, alors même que vous transférez cette charge à Alstom, comme l'a révélé le récent contrat sur les BB36000.

Vous projetez de fusionner les Bureaux Horaires Régionaux et de pousser la productivité à la Circulation par le biais de divers projets techniques qui fragiliseront gravement la sécurité.

L'avenir des gares, élément central du système ferroviaire, est menacé de filialisation ou d'autonomisation dans un 4<sup>e</sup> EPIC.

A l'Équipement, votre projet de fusionner les écoles va accroître une nouvelle fois la mobilité contrainte, sans pour autant apporter plus de fluidité dans l'octroi des formations. Par ailleurs, ce projet ne masque pas votre volonté de brader le savoir-faire des cheminots en transférant leurs charges de travail à des sous-traitants privés, comme le prouvent les 39 protocoles d'expérimentation d'externalisation que vous avez lancés. Les dispositifs techniques que vous voulez imposer (bouchons d'oreille moulés, veille de l'homme mort pour les agents isolés) ne visent pas à améliorer la sécurité ou les conditions de travail mais uniquement à couvrir la direction de l'entreprise.

Dans l'encadrement, la mise en place du forfait-jour fait l'objet d'expertises qui se succèdent et qui pointent toutes des risques psycho-sociaux importants, des surcharges de travail, des cumuls de fonctions. Vous comptez sur votre autoritarisme et sur la discipline des cheminots pour parvenir à imposer cette organisation du travail.

Vous consacrez toutes les ressources du groupe à une stratégie de croissance externe qui n'apporte rien au service public ferroviaire et qui ne contribue même pas positivement aux résultats financiers.

Le tout est habillé par une politique sociale fondée sur l'austérité et les reculs sociaux. Lors des négociations salariales, vous avez confirmé le gel de la valeur du point, ce qui aboutit à une perte de pouvoir d'achat pour les cheminots qui sera encore aggravée par le projet du Gouvernement d'augmenter la CSG de 1,7%. Vos mesures bas salaires ne résolvent pas le problème sur le fond et seront déjà dépassées seulement quelques mois après leur adoption.

Vous revenez à la charge dans l'attaque des Facilités de Circulation en prévoyant d'en priver les ascendants, d'interdire le retrait des réservations dans les guichets, et de tout mettre en œuvre pour qu'elles soient fiscalisées.

Dans le domaine du logement, vous ne répondez pas aux besoins des cheminots et vous semblez plus préoccupé par la transformation d'ICF en bailleur comme les autres, voire de le privatiser, vendant ainsi le patrimoine constitué par le travail des cheminots.



Concernant l'emploi, la situation est catastrophique. Les établissements remettent en cause les conditions de travail, les droits au temps partiel, ne sont plus capables d'accorder correctement les congés ou de couvrir la charge, et recourent de plus en plus massivement à la main d'œuvre précaire pour compenser les manques. La formation professionnelle, tout comme la transmission des savoir-faire sont les victimes collatérales de cette situation, hypothéquant le maintien des compétences dans l'entreprise.

Des territoires entiers sont abandonnés par la SNCF (par exemple le Limousin). Il serait pourtant possible de mettre en œuvre une vraie stratégie d'aménagement du territoire, notamment en décentralisant les services qui peuvent l'être pour assurer à chacun de pouvoir vivre et travailler au pays. Cela permettrait également de préserver les structures de production de proximité pour développer un vrai service public.

Monsieur le Directeur, face à votre politique de plus en plus empreinte de doctrine libérale et antisociale, de plus en plus éloignée des intérêts du service public et de l'entreprise publique, conformément à l'article 4-2 du titre II du RHO826 modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, la Fédération CGT des cheminots dépose une Demande de Concertation Immédiate sur les sujets suivants :

- La stratégie du groupe (avenir de l'EPIC SNCF, du FRET et des différentes composantes du GPF, restructurations, avenir des lignes métier, présence en territoire...);
- L'emploi au statut en quantité et en qualité ;
- Les salaires et pensions ;
- Les droits sociaux des cheminots (logements, FC, régime spécial, statut, droits des contractuels).

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Laurent Brun  
Secrétaire Général

